

91 rue de Charenton  
75012 Paris  
tel 01 48 05 47 88  
mail [contact@syndicat-magistrature.org](mailto:contact@syndicat-magistrature.org)  
site : [www.syndicat-magistrature.org](http://www.syndicat-magistrature.org)

Paris, le 17 mars 2020

Madame la garde des Sceaux,

Dans ce contexte inédit de pandémie, qui implique de prendre des mesures exceptionnelles - nous en avons bien conscience -, nous sommes particulièrement préoccupés par la situation de tous les lieux de privation de liberté : prisons, centres de rétention administrative, zones d'attente, mais aussi, hôpitaux psychiatriques, cellules de garde à vue.

Les lieux d'enfermement vont vite devenir des poudrières sanitaires si le virus s'y déclare. Aussi, il apparaît urgent, à la fois, de limiter drastiquement les mandats de dépôt aux atteintes les plus graves, de multiplier les mesures d'aménagements de peine, notamment pour les détenus avec de courts reliquats de peine et justifiant d'un domicile, et les contrôles judiciaires pour les détenus provisoires qui ne présentent aucune "dangerosité" et qui ne pourront pas être entendus ou jugés dans les semaines à venir.

Or, les remontées du terrain révèlent que les politiques pénales locales n'ont quasiment pas évolué depuis l'activation des PCA : maintien de la fréquence des comparutions immédiates, maintien des procédures de référés-détention, maintien des appels suspensifs en droit des étrangers, maintien des refus de "hors débat" en matière d'application des peines, maintien des déferrements pour des atteintes aux biens ou des infractions à la législation sur les stupéfiants sans enjeu majeur en terme d'ordre public...

Afin de protéger les détenus et les surveillants pénitentiaires, pour lesquels les conditions d'incarcération et de travail sont totalement incompatibles avec la limitation de la propagation du virus, et afin d'éviter toute agitation, il nous semble impérieux que vous donniez des instructions précises aux chefs de juridiction afin que l'ensemble des services activés pour gérer les urgences, mais également les services d'application des peines, se concentrent en ce sens. La mutinerie en cours à la maison d'arrêt de Grasse nous donne déjà un aperçu de ce qui pourrait advenir dans ces conditions. Il est encore temps d'anticiper pour éviter l'irréparable dans ces lieux d'enfermement.

La même logique d'anticipation de crise doit être déclinée concernant le contentieux des étrangers, étant indiqué que dans quelques centres de rétention administrative, les services de police ont déjà pris l'initiative de libérer en nombre des retenus - comme quoi -, et que la situation de blocage du

trafic aérien va rendre inexécutables très rapidement les mesures d'éloignement ou de réacheminement.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces préoccupations, je vous prie, Madame la ministre, d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

Katia Dubreuil  
Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.